



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à projets

Faciliter l'accès aux activités extrascolaires pour les enfants et les jeunes migrants bénéficiaires de l'EVAM

Un appel à projets est lancé ce jour pour encourager et soutenir les initiatives visant à augmenter l'offre ou à faciliter l'accès aux activités de jeunesse extrascolaires pour les enfants et des jeunes migrantes et migrants bénéficiaires de l'EVAM. Réunissant plusieurs partenaires étatiques et de la société civile, cette démarche, coordonnée par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, permettra de financer des projets durant l'année en cours. Le délai de dépôt des demandes est fixé au 10 juillet 2023.

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) a décidé de mettre à disposition des aides financières exceptionnelles et ponctuelles afin que chaque enfant et jeune puisse bénéficier sans discrimination d'activités de jeunesse extrascolaires.

Dans ce but, la DGEJ, en collaboration avec l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et le Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), lance un appel à projets qui a pour buts d'encourager et soutenir les initiatives des acteurs professionnels et bénévoles du domaine de l'enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture et de la migration en particulier. Selon les demandes, les services de l'État en lien avec le sport, la culture et l'intégration seront consultés (SEPS - Service de l'éducation physique et du sport, SERAC - Service des affaires culturelles, BCI - Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme). Pour obtenir un soutien financier, ces projets doivent proposer des activités sociales, culturelles ou sportives organisées prioritairement pour des enfants et des jeunes migrantes et migrants bénéficiaires de l'EVAM - qui pourront, le cas échéant, être ouvertes à d'autres enfants et jeunes - ou leur faciliter l'accès à des activités déjà existantes. L'appel est lancé ce jour et court jusqu'au 10 juillet 2023.

L'important flux migratoire de ces derniers mois augmente les défis liés aux processus d'intégration des enfants et des jeunes. Depuis février 2022, le nombre de personnes

accueillies par l'EVAM dans le canton de Vaud a fortement augmenté. A cette date, on comptait 5400 bénéficiaires des prestations de l'EVAM. En avril 2023, ce chiffre a plus que doublé. On compte aujourd'hui, plus de 12'000 bénéficiaires de l'EVAM. Parmi ces personnes, on dénombre toujours plus d'enfants et de jeunes.

Les activités de jeunesse extrascolaires contribuent à l'épanouissement des enfants et des jeunes en leur offrant des espaces ludiques de socialisation et d'apprentissage. Les activités sociales, culturelles et sportives sont de véritables vecteurs d'intégration, mais aussi de résilience. L'appel à projets contribue à la mise en œuvre de l'art. 31 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997, selon lequel les États parties doivent garantir à l'enfant, quel que soit son statut, le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 31 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse

Sanja Ilic, Responsable communication EVAM

Jean-Paul Stadelmann, secrétaire général GLAJ-Vaud

TÉLÉCHARGEMENTS